

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2018

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 21/11/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 04/12/2018

Délibération n° D-2018-429

**Travaux d'aménagement rues de Ribray, de la Gavacherie, Fief
des amourettes et Trois Coigneaux - Création d'une
Commission de Règlement Amiable**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORSTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : BEAUVAIS Elisabeth

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Anne-Lydie HOLTZ, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Yvonne VACKER, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON

Excusés :

Monsieur Alain GRIPPON, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Patrimoine et Moyens

**Travaux d'aménagement rues de Ribray, de la Gavacherie, Fief des amourettes et Trois Coigneaux -
Création d'une Commission de Règlement Amiable**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort réalise actuellement plusieurs chantiers d'aménagement :

- rues de Ribray et de la Gavacherie,
- rue Fief des Amourettes, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération du Niortais,
- rue des Trois Coigneaux (entre la rue de la Gare et la rue de l'Yser).

Malgré un important dispositif d'accompagnement des commerces de ces zones pendant les travaux, il n'est pas exclu que des difficultés dans l'exercice de leur activité commerciale apparaissent.

De manière préventive, il est proposé au Conseil municipal de créer une Commission de Règlement Amiable. Cet organe pourra être saisi par les commerces qui estimeraient avoir subi des préjudices directement liés aux aménagements en cours.

La Commission aurait comme missions, l'instruction des dossiers d'établissement de préjudice, ainsi que l'établissement d'une proposition d'indemnisation auprès du Conseil municipal de la Ville de Niort, le cas échéant.

Par analogie à des expériences de travaux urbains d'envergure, ce montage constitue une situation transitoire et préalable à un contentieux, il facilite l'établissement d'un accord amiable entre les parties, permet de proposer au Conseil municipal de voter une juste indemnisation lorsque cela s'avère nécessaire, met fin à des poursuites potentielles et ultérieures auprès des juridictions compétentes, en premier lieu auprès du Tribunal Administratif.

Afin de conserver la plus large indépendance à cette Commission, il est proposé de prendre l'attache de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Poitiers pour qu'il désigne un magistrat qui en assurera la présidence.

Par ailleurs, les instances suivantes ont été sollicitées: la Préfecture des Deux-Sèvres, la Trésorerie Générale, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres, la Chambre de Métiers, la Communauté d'Agglomération du Niortais et le Syndicat des Eaux du Vivier, afin de déterminer avec ces partenaires représentatifs, l'organisation de cette Commission, le choix de ses membres et d'arrêter la liste et le nombre de ses représentants.

Un périmètre de travaux a été dressé. Il détermine et limite le champ d'application de cette procédure de Règlement amiable à l'espace concerné au sein duquel le commerce demandeur doit être établi.

Il appartiendra à la Commission, dès sa constitution, d'arrêter les modalités d'instruction des dossiers de préjudice, de déterminer une date de première recevabilité de ces dossiers.

Il est proposé que la Ville de Niort désigne deux élus pour siéger dans cette instance.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la création d'une Commission de Règlement Amiable afin de régler en premier et dernier recours les litiges liés aux aménagements des rues de Ribray, de la Gavacherie, du Fief des Amourettes et de la rue des Trois Coigneaux, tels que détaillés en annexes ;

- désigner deux représentants de la Ville de Niort pour siéger au sein de la Commission ;

Désignés : Madame Valérie BELY-VOLLAND Conseillère municipale
Monsieur Dominique DESQUINS Conseiller municipal

- limiter le domaine d'intervention de la Commission au strict périmètre arrêté et présenté en annexe à la présente délibération.

**LE CONSEIL
ADOpte**

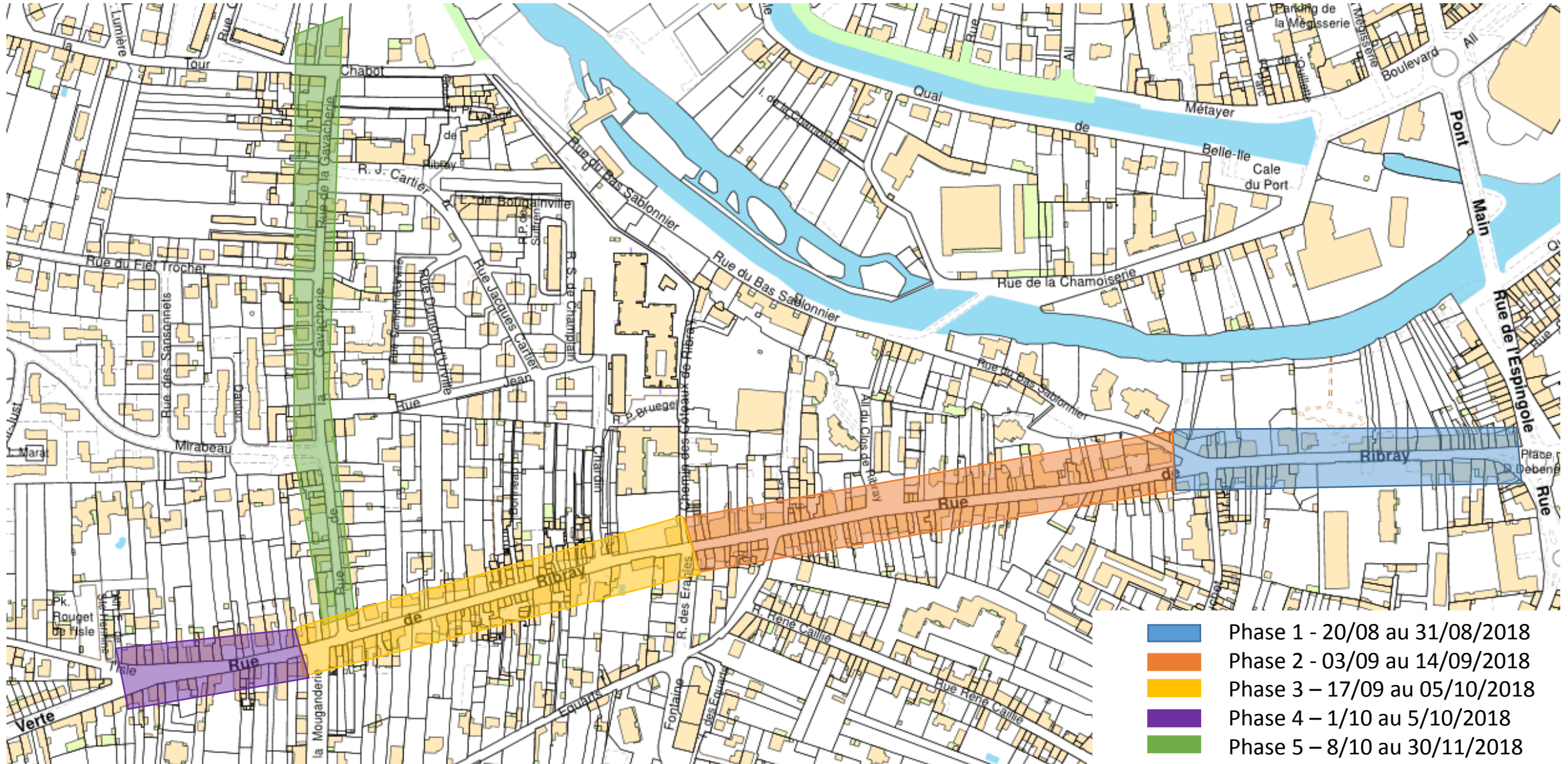
Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Dominique SIX

Ribray Gavacherie – réfection de chaussée VDN



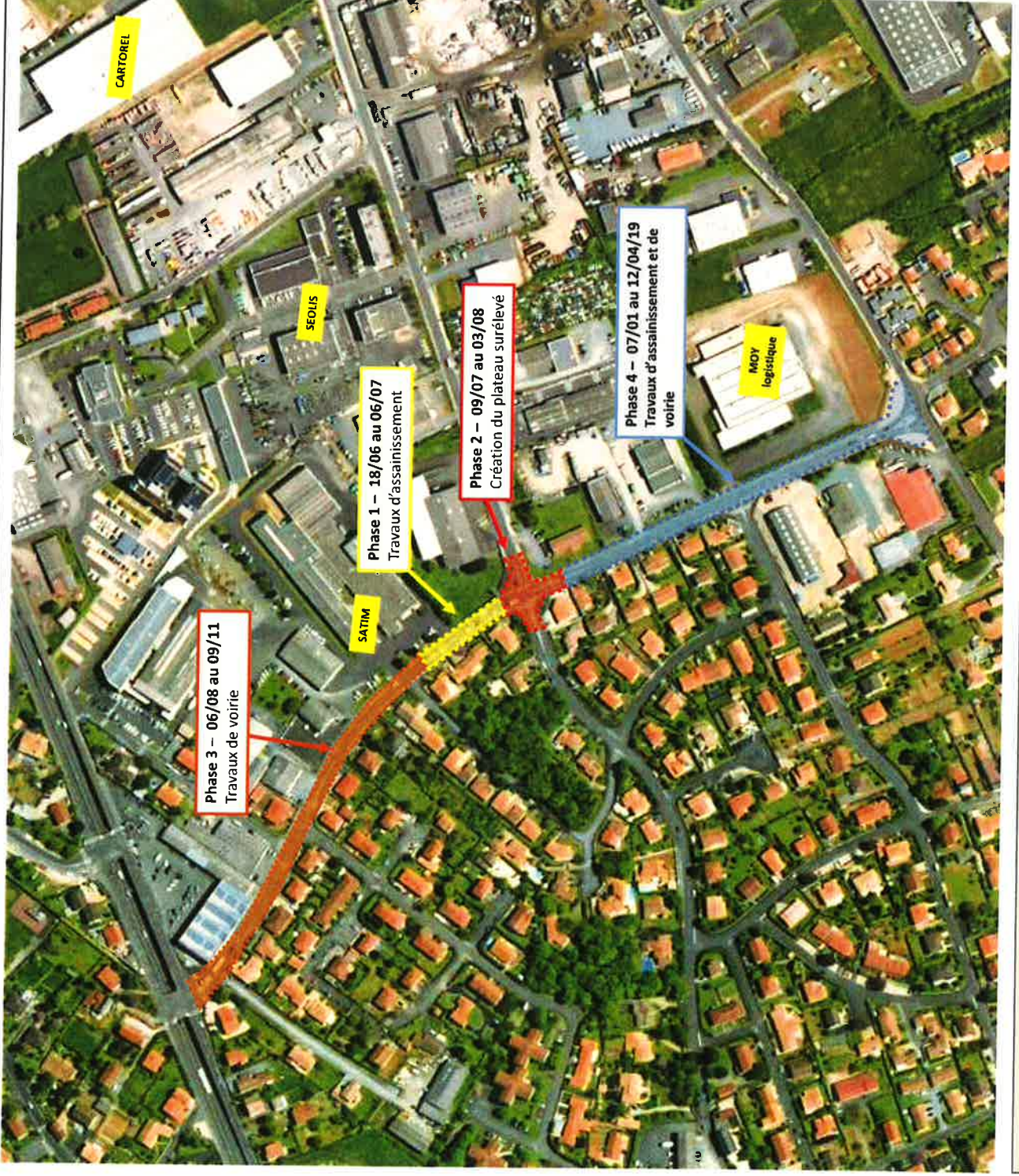
Ribray Gavacherie – Adduction Eau Potable SEV



Ribray Gavacherie – Travaux de fibre - CAN



NIORT Parc d'Activités Pierre Mendès France - Requalification des rues Fief d'Amourettes et Ferdinand de Lesseps
Phasage général prévisionnel des travaux



NIORT Parc d'Activités Pierre Mendès France - Requalification des rues Fief d'Amourettes et Ferdinand de Lesseps
Phase 1 - Travaux d'assainissement du 18 juin au 6 juillet (3 semaines)

Fief d'Amourettes section avenue de Paris / Herbillaux

1 accès entreprises / riverains maintenu par itinéraire de déviation

Sens avenue de Paris / Herbillaux

Route Barrée sauf riverains, Accès commerces

Déviations accès Mendès France par Avenue de Paris

Sens Herbillaux / avenue de Paris

Route Barrée,





NIORT Parc d'Activités Pierre Mendès France - Requalification des rues Fief d'Amourettes et Ferdinand de Lesseps
Phase 2 - Travaux de voirie du 9 juillet au 3 août 2018 (4 semaines) – Création plateau surélevé carrefour Amourettes / Herbillaux

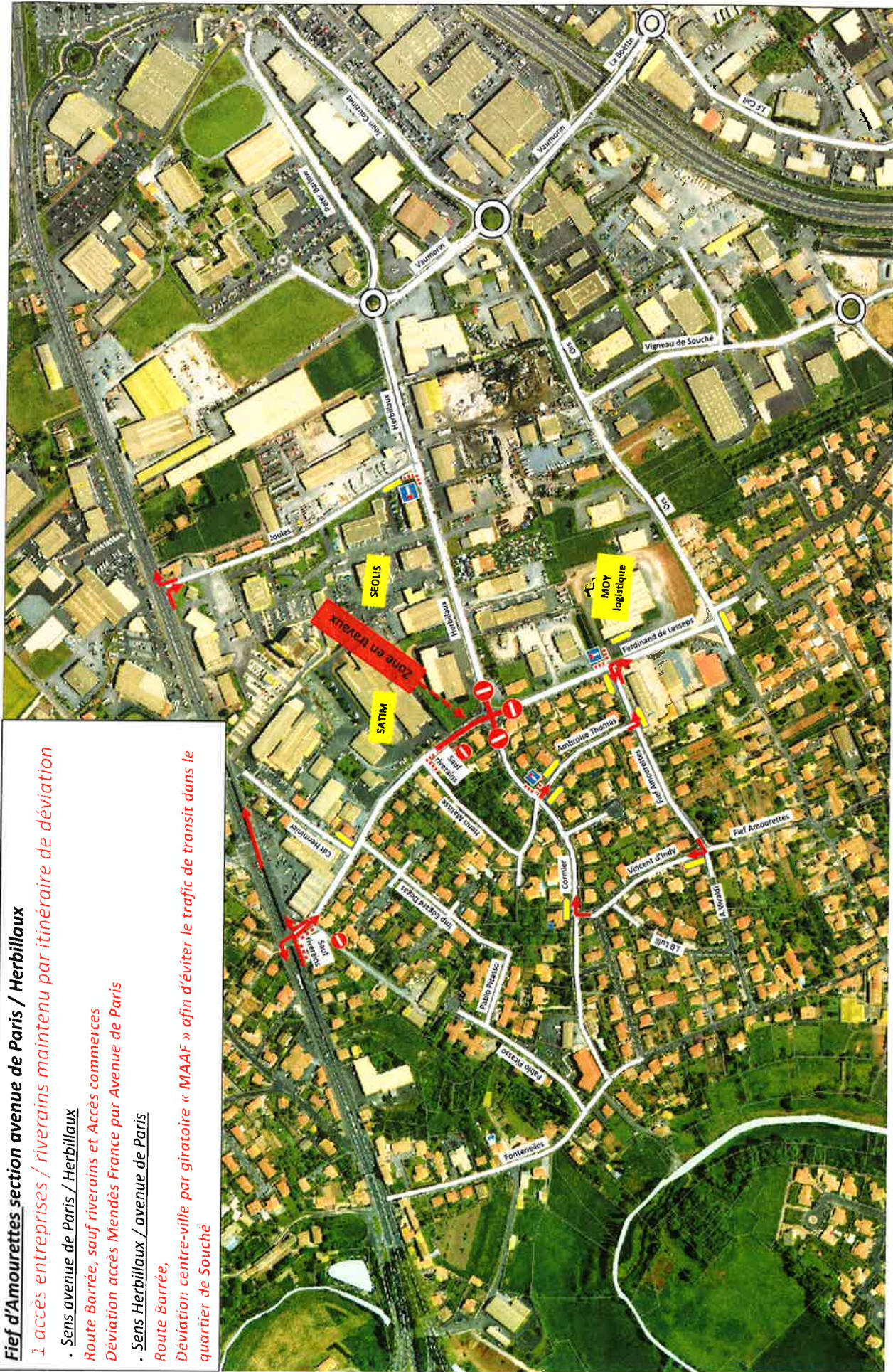
Fief d'Amourettes section avenue de Paris / Herbillaux

1 accès entreprises / riverains maintenu par itinéraire de déviation

- Sens avenue de Paris / Herbillaux
- Route Barrée, sauf riverains et Accès commerces
- Déviations accès Mendès France par Avenue de Paris
- Sens Herbillaux / avenue de Paris

Route Barrée,

Déviations centre-ville par giratoire « MAAF » afin d'éviter le trafic de transit dans le quartier de Souché



Niort Parc d'Activités Pierre Mendès France - Requalification des rues Fief d'Amourettes et Ferdinand de Lesseps
Phase 3 - Travaux de voirie du 6 août au 9 novembre 2018 (3,5 mois)

Fief d'Amourettes section avenue de Paris / Herbillaux

Travaux par demi-chaussée – Accès entreprises et riverains **maintenus**
par itinéraire de déviation via rue Joules

Sens avenue de Paris / Herbillaux

Route Barrée,

Déviations riverains / accès commerces par rue Joules

Déviations accès Mendès France par avenue de Paris

• Sens Herbillaux / avenue de Paris

Route en sens unique,



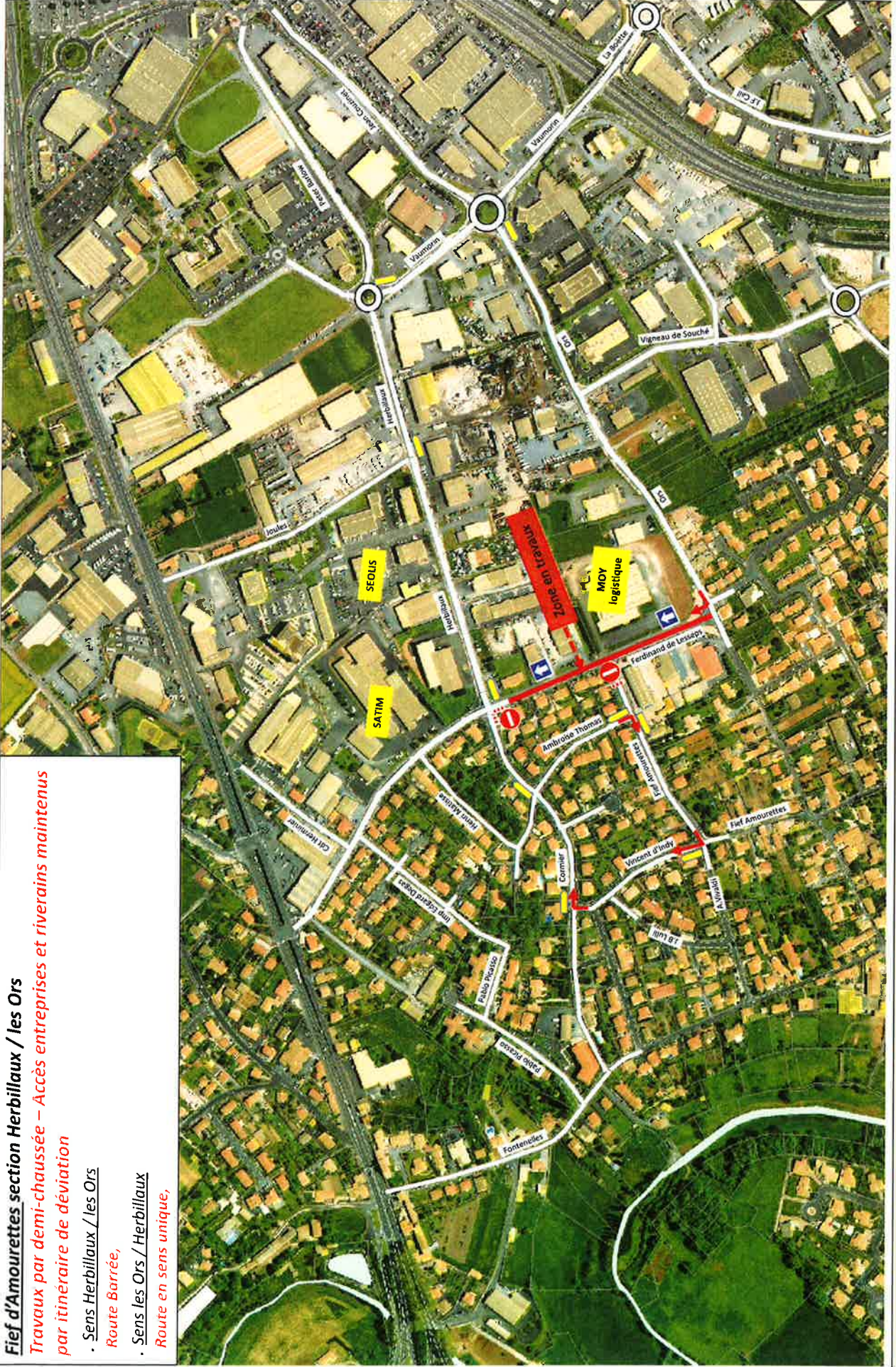
Niort Parc d'Activités Pierre Mendès France - Requalification des rues Fief d'Amourettes et Ferdinand de Lesseps
Phase 4 - Travaux d'assainissement et de voirie du 07 janvier au 12 avril 2019 (4 mois)



Fief d'Amourettes section Herbillaux / les Ors

Travaux par demi-chaussée – Accès entreprises et riverains maintenus
par itinéraire de déviation

- Sens Herbillaux / les Ors
Route Barrée,
- Sens les Ors / Herbillaux
Route en sens unique,





(Hebber)

Rue du Commandant

Avenue de Paris

Impasse Henri Rousseau

Impasse Georges Braque

Rue Henri Matisse

Rue du Fief

Rue Ambroise Thomas

Avenue de Chaban

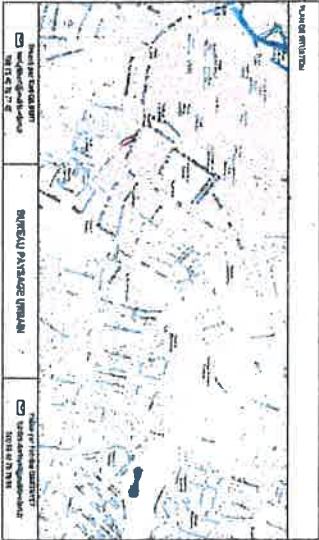
(46.335219 -0.426147);(46.335316 -0.425815);(46.335012 -0.425246);(46.334293 -0.423165);(46.333227 -0.422113);(46.333212 -0.422564);(46.333990 -0.423347);(46.334508 -0.424506);(46.334930 -0.425804);(46.335219 -0.426147);

VILLE DE NIORT



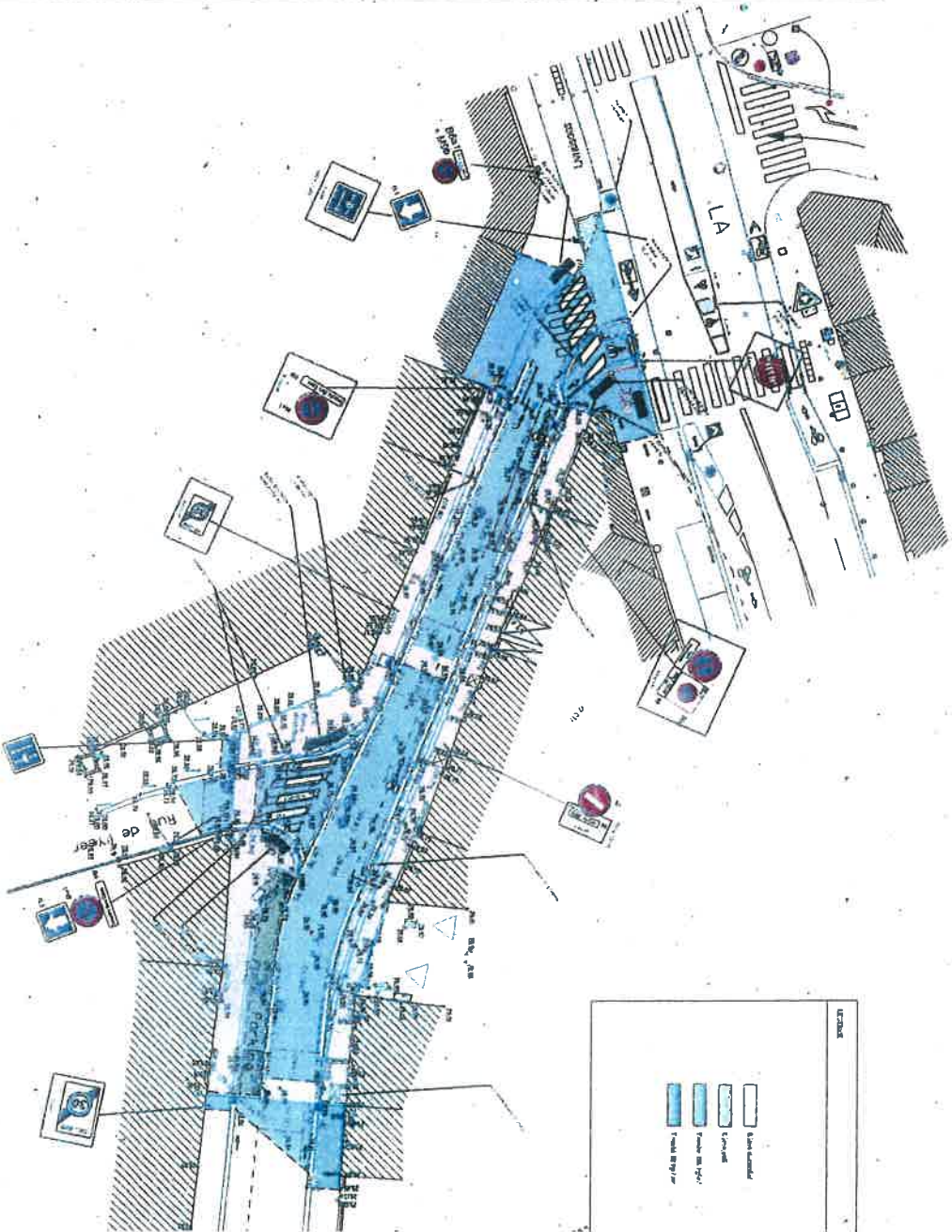
DIRECTION DES SERVICES PUBLICS
Service Urbanisme, Habitat et Travaux Publics

Rue des Trois Coigneaux Contre sens cyclable et mises aux normes PMR



OPERAIRE ET AMPLIFICATEUR DU PROJET	MAIRIE DE NIORT
CONSEIL D'ARCHITECTURE	BUREAU PAYSAGE URBAIN
UNIVERSITE D'ARTS ET ARCHITECTURE DE NIORT	UNIVERSITE D'ARTS ET ARCHITECTURE DE NIORT

Urbanisme - Direction des Services Publics - Service Urbanisme, Habitat et Travaux Publics - 10 rue de la République - 79000 Niort - France



LEGENDA
Zone cyclable
Trottoir
Trottoir en 50%
Trottoir en 50%